

Craie d'O

JOURNAL DE FARGES

DÉCOUVRIR - SAVOIR - ÉCHANGER



DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

p. 2	LE MOT DU MAIRE
p. 4	VIVRE À FARGES
p. 12	FARGES EN TRAVAUX
p. 15	NOUVELLEMENT INSTALLÉES À FARGES
p. 16	VIVRE DANS LE PAYS DE GEX
p. 19	LES ASSOCIATIONS
p. 26	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
p. 27	ÉTAT CIVIL
p. 28	DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
p. 29	INFORMATIONS UTILES

LE MOT DU MAIRE

Chères Fargeoises, Chers Fargeois,

2023 se termine avec des malheurs de grande envergure. La guerre frappe trop d'innocents, les inondations et les tremblements de terre ne cessent de s'enchaîner...

La pluie a enfin cessé fin novembre avec le mérite d'avoir un peu rechargé nos nappes phréatiques. Être attentif à la préservation de l'eau, à une consommation raisonnée doit être le mot d'ordre de chacun et inculqué à nos jeunes.

La hausse des prix marque beaucoup de ménages. La crise énergétique se poursuit. Notre commune conservera l'éclairage de nuit, avec des lampes « LED », réglées à 10% entre 23h00 et 5h00 du matin. Les huit lampes d'Asserans, seules à être encore en sodium, seront transformées d'ici fin décembre. Des horloges réglant la cour de l'école et du périscolaire, complètent cette initiative. Les projecteurs de la mairie et de l'église sont coupés après 23h00. Un lampadaire solaire a été installé chemin de la Carrière (qui paraît efficace). Pour votre information, un lampadaire à Farges consomme environ 50€ par mois.

Le recrutement de la police municipale (intercommunale Collonges-Farges-Péron) n'a pas évolué. Je ne développerai pas ici les causes, néfastes et profondes de cette mutualisation qui décline, mais sachez qu'elle handicape fortement le fonctionnement du respect de certaines règles dans nos rues (notamment la vitesse, les voitures tampons et mal garées).

Devant cette inertie, le conseil municipal a ouvert un poste, à temps partiel, d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Monsieur Sébastien BONNY a été recruté en début d'été à l'essai, et reconduit depuis octobre 2023. Il est mis à disposition deux jours par semaine sur la commune de Péron. Il aide également, une dizaine d'heures, le service voirie. En cas de besoin, vous pouvez le joindre par téléphone **06.79.91.88.91** ou par mail **asvp.farges@gmail.com**. Assermenté depuis début décembre, je lui ai demandé d'être intransigeant avec les voitures mal garées. Les trottoirs et les places pour personne à mobilité réduite doivent être respectées.

Cette année 2023 se termine aussi par l'achèvement de la sécurisation des rues du secteur Quart d'Avo, route d'Asserans et Pierre Malfant. Les réseaux secs ont tous été enfouis et les piétons peuvent se déplacer en sécurité. Composer avec le vieux bâti de notre village n'a pas été évident. Au final, les nombreux compliments de riverains et de personnes extérieures de notre village, font que je ne peux que remercier le cabinet d'étude ayant imaginé ces travaux. Leur service et le suivi avec les entreprises, nommées selon le résultat des appels d'offres, n'a pas toujours été fluide. L'aide de mon adjoint a été indispensable, mais aussi, la compréhension des riverains dont la patience durant ces trois années de travaux a été remarquable.

Le coût est détaillé dans ce journal, le tout ayant été réalisé sans emprunt, seulement avec l'autofinancement de notre commune et des subventions.

Et puis notre rue de la République... quelle réussite. Je remercie très sincèrement le directeur de l'agence départementale basée à Péron, Monsieur Sébastien ZORTEA qui a été dans ce dossier, très attentif aux besoins d'un petit village de son secteur opérationnel.

La commune a pris en charge le « chaussidou ». Il permet aux cyclistes de rouler sans risque et surtout, de dégager les trottoirs qui deviennent l'espace sécurisé des piétons.

Pour plus de sécurité, la vitesse dans tout le village est maintenant limitée à 30 km/heure. Attention aux contrôles de vitesse...

D'autres projets d'investissement sont en cours d'étude. Tout d'abord la rénovation énergétique du bâtiment accueillant la mairie, datant de 1886. L'estimation financière de juin 2023, avoisine les 550'000€ HT de travaux. Les demandes de subvention n'ont pas toutes abouti et sont reportées pour 2024. Lesdits travaux en seront d'autant décalés de quelques mois.

Un autre dossier sera mené avec minutie ces prochains mois : l'enfouissement des réseaux secs et de l'éclairage public dans les rues où ils ne le sont pas encore. Cela a un coût très élevé car non seulement le SIEA a diminué les aides aux communes mais la longueur déjà enfouie sur le territoire a aussi son importance. Nous avons à ce jour, 165 points lumineux sur lampadaires ou façades avec réseaux enfouis et 28 aériens sur des réseaux non enfouis.

La construction de trottoirs peut s'enchaîner facilement après les travaux d'enfouissement. Si ces projets sont retenus, ils seront étalés sur plusieurs gestions.

Parallèlement à ces deux grands projets, en 2024, de petits aménagements auront lieu : piste cyclable des feux du carrefour Sud aux « 3 Petits Fermiers », trottoir entre l'arrêt de bus et le virage important de la rue de la République, réaménagement de la place d'Airans. Les travaux pourraient être entrepris dès qu'une subvention départementale sera actée. Une étude est en cours pour la création d'un parking à l'intersection des rues de la République et du Col du Sac, bien que ce projet ne puisse pas être budgétisé en 2024.

Je remercie toutes les personnes extérieures à notre commune pour l'aide apportée au cours de cette année, notamment les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex et de la Régie des eaux.

J'adresse ma gratitude à toutes les personnes qui contribuent à une vie meilleure de notre village, les commerçants, les associations et vous tous habitants et acteurs qui n'hésitez pas à partager vos difficultés, vos souhaits. Tous ensemble, vous améliorez votre quotidien et faites résonner la convivialité dans les quartiers fargeois. Avec une pensée particulière pour Marta et Walter, qui depuis 2015, mijotent des bons petits plats et perpétuent la convivialité au « Café de la Poste ».

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux à la salle polyvalente, **le vendredi 5 janvier 2024 à partir de 18h30.**

Bien à vous

La Maire
Monique Graziotti



VIVRE À FARGES

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le début de l'été 2023, la Municipalité a accueilli, au sein de son personnel, M. Sébastien BONNY, ancien gendarme à Paris. Désireux de revenir plus près de sa région natale, il est recruté comme ASVP (Agent de Surveillance de la Voie publique) sur la commune. Fonction qu'il a prise avec beaucoup d'engagement et d'objectivité.

C'est à l'automne, que M. Yann POSPIESZNY a décidé de donner une autre direction à son avenir professionnel. Pour son remplacement, une candidature villageoise fut la bienvenue. M. Antoine DAVAL, déjà très investi dans la commune pour son implication dans nos associations et à l'école, a été engagé en tant qu'agent technique à la voirie.

Chez « Les P'tits vaillants », c'est avec enthousiasme que Mme Carine LAROSE a repris son poste. Elle accompagne les équipes du périscolaire et de la cantine. Mais sa botte secrète reste la créativité, à la plus grande joie des enfants.



LA VIE SCOLAIRE

École - Périscolaire

L'équipe enseignante a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Jennifer VANUXEM, encadrée de quatre professeurs des écoles. 128 écoliers répartis dans 5 classes sont reçus journalièrement. Cela laisse une moyenne d'élèves par classe acceptable, ce qui conforte l'apprentissage.

La commune a renouvelé son adhésion à l'association « Prof Express » qui accompagne les devoirs faits en famille. Tous les écoliers de Farges en bénéficient, de la maternelle au BAC, avec l'option de l'orientation des élèves.

Quant au périscolaire, sa fréquentation ne cesse d'être en hausse. Depuis septembre, une moyenne de trois enfants scolarisés sur quatre déjeune au restaurant scolaire. Familles Rurales gère le tout avec succès et l'équipe communale, mise à disposition, renforce la qualité du service.

La garderie ouverte depuis septembre 2023 à 7h00 du matin rencontre un succès auprès des familles. La garde des mercredis augmente également et ce service est apprécié par les parents.

CADRE DE VIE

Nos Aînés

Cette année 2023 a vu nombre de nos aînés nous quitter ou déménager.

Parmi eux, M. Raymond BERTHOD qui est décédé peu de temps après son 100ème anniversaire, que nous avons eu l'honneur de fêter, avec lui, à l'EHPAD de Divonne-les-Bains.

Cela étant, nous avons toujours beaucoup de plaisir à partager des moments de rencontre avec nos aînés, dont M. Georges MARTIN et Mme Eliane DURAND - doyens de notre cher village, nés tous les deux en 1930.



Installation d'une antenne sur la commune

Depuis plusieurs mois, le sous-traitant d'Orange, CIRCET France, sollicitait la commune pour un emplacement, sur le territoire, d'une antenne relais.

Les secteurs en couverture pour renforcer le réseau des portables, concernent principalement Farges et notamment les hameaux d'Airans et d'Asserans. Dans l'attente d'une autre installation sur le secteur, la partie Nord de Collonges y est rattachée. Le réseau des portables s'en trouvera renforcé dès qu'ENEDIS aura installé les réseaux (fin d'année, début 2024).

L'emplacement de cette antenne relais installée le long de la voie verte a été défini par la société en charge. En fonction, au début 2024, la location de l'emplacement rapportera à la commune un loyer annuel de 3'500,00€.

Vigilance aux arnaques téléphone/internet

Des cas de SMS pour non-paiement d'une amende routière nous ont été signalés. Une grande méfiance est requise et nous vous encourageons à ne pas donner suite à ce genre de message. Les amendes arrivent toujours par La Poste, en aucun cas en numérique.

Que faire en cas de réception de SMS ou MMS frauduleux ?

Suivez les recommandations de la CNIL sur www.cnil.fr/fr/spam-phishing-arnaques-signaler-pour-agir et transférez votre message au numéro 33700, la plateforme de signalement des spams vocaux et SMS.

Restez également vigilant à tous démarchages : votre code carte bancaire, votre identifiant et le mot de passe de votre espace client bancaire sont strictement confidentiels. Ils ne doivent être en aucun cas communiqués.





Brioches en faveur de l'ADAPEI

Après quelques années de pause, la Municipalité a souhaité renouveler la vente de brioches en faveur de l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain). A cette occasion, des associations fargeoises se sont retrouvées les 13 et 14 octobre devant le magasin « Les 3 Petits Fermiers » qui organisait sa fête de l'automne.



Grâce à la générosité de chacun.e et à l'implication des membres d'Africa'Farges, du Comité des Fêtes, du Comité paroissial, de Créa Farges, de l'Ensemble de Cuivre Chancy-Collonges et du Sou des Ecoles, un don de 415.00 € a pu être versé à l'ADAPEI, en lieu et place de la subvention de 150 Euros initialement prévue au budget communal.

Octobre Rose

Le mois d'octobre est l'occasion de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche à travers le mouvement « Octobre Rose ».

En 2023, la Mairie de Farges a souhaité soutenir cette cause, à sa manière, en organisant un cours de cuisine collectif encadré par le chef Guillaume DUPIN, cuisinier fargeois d'un restaurant de renom à Genève.

A l'initiative de la commission cadre de vie, un après-midi solidaire a eu lieu le samedi 7 octobre 2023 à la salle polyvalente de Farges, mise à disposition à cet effet.

Une quinzaine de villageois.es a revêtu ses plus beaux tabliers pour cuisiner de délicieux repas avec les produits frais de saison généreusement offerts par l'Intermarché de Saint-Genis-Pouilly et le magasin de producteurs Les 3 Petits Fermiers à Farges, que nous remercions chaleureusement.

S'en est suivi un délicieux repas, mitonné sur place, pour lequel ont été conviées deux représentantes de l'association « Ma Bulle Rose Pays de Gex », basée à Sauverny, qui soutient depuis deux ans les femmes malades et leurs aidants.

Le bénéfice de cette initiative d'un montant de 700.00 € leur a été remis le 24 novembre 2023, pour que l'association puisse continuer ses actions mises en place pour les femmes qui en ont besoin.

En finalité la cuisine et la solidarité ont les mêmes valeurs, celles du partage et de la générosité.



Inauguration du 29.09.2023

A l'invitation de la Municipalité, les Fargeoises et les Fargeois étaient conviés le vendredi 29 septembre 2023, à venir découvrir les travaux de sécurité entrepris depuis le début du mandat et inaugurer le square Charles Jaquinod.

Mme la Maire a présenté la réalisation des aménagements engagés par le conseil municipal (carrefour Sud du village, rues Pierre Malfant et Charles Jaquinod, rue de la République, parvis de la salle polyvalente) et rappelé les travaux d'investissement de ces dernières années (détaillés à la page 12) ainsi que les réalisations de la voie verte et du périscolaire. Le conseil municipal a souhaité marquer symboliquement l'importance et la fin de ces chantiers avec la plantation d'un pin.

Avec la musique entraînante de l'Orchestre des Copains, s'en est suivi un verre de l'amitié à la salle polyvalente à l'intérieur de laquelle, les plus curieux, ont pu découvrir une exposition sur les métiers d'autrefois présentée par l'association « Au temps jadis chez les Tiocans ». Une initiative de Mme Mireille DURIEZ qui exposait des objets anciens retraçant l'histoire de nos aïeux.



Rencontres de décembre

Cette année le conseil municipal a instauré le calendrier des « Fenêtres de l'Avent ». Des familles se sont proposées de partager avec chaque villageois.es, des moments de rencontre et de convivialité.

Quadrillant chaque rue et chemins du village, ces échanges permettent de se retrouver autour d'une boisson chaude, d'une collation dans chaque quartier tout au long des week-ends de l'Avent de ce mois de décembre 2023.

En espérant que votre agenda aura pu vous permettre de vous y rendre, un grand merci aux organisateurs.trices et rendez-vous l'année prochaine.

Les boîtes de Noël

Afin de donner du sens à cette période d'incertitude qui installe une précarité de plus en plus proche de chez nous, la commission cadre de vie a souhaité soutenir les plus nécessiteux par une action de fraternité en organisant, pour la première fois, la collecte de Boîtes de Noël pour les plus démunis.

Elle fait appel à vos dons avec des paquets qui seront remis, à la fin du mois de décembre, à deux associations du Pays de Gex.

Nous espérons que cette initiative rencontrera un vif succès et nous vous en remercions par avance. Le résultat de cette collecte vous sera bien entendu communiqué via le site internet de la commune.



FIBRE OPTIQUE

Après la pose d'une deuxième boîte "NRO", distribuant une prise à chaque foyer, il a fallu attendre les travaux dans les rues du village, coupé en deux zones "Sud" et "Nord".

S'il était simple de penser que la zone "Sud" serait plus compliquée à être complètement fibrée, il n'en est rien. Lesdits foyers sont raccordables depuis juillet. Pendant plusieurs semaines, ils ont été sollicités par les distributeurs de fibre (Orange, Free, Bouygues, K-net, etc..).

Pour la zone "Nord", il aurait suffi à l'entreprise AXIONE, sous-traitante du Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de l'Ain (SIEA) de demander l'autorisation de l'agence départementale des routes de planifier quelques travaux sur un tènement entre le chemin du Maire et la départementale. Il est inadmissible que ce dossier n'ait pas été suivi avec attention par l'entreprise en charge. AXIONE, après avoir avancé des dates (début d'été, septembre...), a fixé une date d'intervention : à partir du 4 décembre et a déposé une demande de travaux de voirie.

L'intervention soutenue du responsable travaux du SIEA a été concluante. Les compétences du SIEA sont primordiales pour notre village. La commune bénéficie de leurs services dans de nombreux domaines (fibre, coût de l'électricité, enfouissement des réseaux ...).

ORDURES MÉNAGÈRES

2023 a vu l'installation des derniers conteneurs semi-enterrés à Farges « place de Soudrine ». Notre village est maintenant quadrillé par cette formule qui permet à chacun de trier ses déchets. Quelques incivilités subsistent devant lesdits CSE. Il convient d'y remédier et ne pas hésiter à surveiller les habitants non scrupuleux. En France, les déchets sont de plus en plus triés : il faut persévérer...

Pour demander un composteur : tél. 04.85.29.20.83

Pour le ramassage des encombrants, sur rendez-vous : tél. 04.81.50.02.51

ARRETÉS DE VOIRIE

Plusieurs arrêtés de voirie (permanents) ont été pris courant 2023 :

• 3 mars 2023 :

Pour garantir aux locataires de la salle polyvalente le stationnement de leurs invités : interdisant le stationnement sur la place de Soudrine et alentours les week-ends où la salle polyvalente est louée (un calendrier est affiché à l'entrée).

• 17 août 2023 :

Pour renforcer la sécurité : interdisant la circulation des camions de plus de 19 tonnes sur la route d'Asserans entre 10h00 et 16h00.

• 22 novembre 2023 :

Pour garantir un stationnement aux clients du Café de la Poste : interdisant le stationnement sur la place Napoléone de Montholon les jours d'ouverture du café/restaurant de la Poste.

URBANISME

Outre les permis de construire, parsemés dans le village, à ce jour trois gros projets sont en cours :

- NEOWI, près du cimetière : 22 logements et 6 maisons,
- AIN HABITAT, près de la salle des fêtes : 10 appartements,
- Le secteur « OAP Chef-Lieu (Opération d'Aménagement Programmée) près du château avec la parcelle attenante classée en UBc.

L'application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) est contestée dans de nombreuses zones rurales. L'étalement urbain est à bannir. Si l'artificialisation des sols, définie dans l'article 192 de la loi « Climat et résilience » de 2021 est respectable, notre village, blotti au pied du Jura pourra difficilement recevoir une densification à la verticale.

Les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ont débuté les travaux relatifs à cette réglementation. Le PLUiH s'en trouvera changé, sauf si la résistance lancée par les services de la région Auvergne-Rhône-Alpes l'atténue considérablement.

CONTENTIEUX EN COURS

Dossiers contentieux : seuls des dossiers d'urbanisme font l'objet de contentieux

- M. Fadilj ASANI : Construction d'un garage avec dimensions démesurées par rapport à l'arrêté, construction d'un local sans aucune autorisation ainsi que la construction d'un mobil-home : en cours auprès de Monsieur le Procureur de la République.
- M. Rémi FONTAINE : Recours au TA contre la DT relative aux parcelles N° 173 et 174. Le requérant a été débouté et a fait appel. La commune a été contrainte de faire appel à un avocat car la cour d'appel ne reçoit pas de mémoire écrit par l'exécutif.
- Mme Maryse COREZ et trois habitants contre le classement en zone « utilité publique » des deux terrains devant recevoir la caserne des pompiers et la Maison Familiale Rurale. La cour d'appel de Lyon a délibéré en faveur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex au printemps 2023. Les pétitionnaires ont fait recours auprès du Conseil d'Etat à Paris.
- M. Hugo DA COSTA OLIVEIRA (Lotissement de la Source) : Dossier transmis en 2021 à Monsieur le Procureur de la République : non-respect des distances du ruisseau jouxtant leur propriété pour du remblai.
- Familles Gonçalo BATISTA SIMAO, Telmo FERREIRA CARDOSO, Klebio ALMEIDA DUTRA et Hugo DA COSTA OLIVEIRA, sise au Lotissement de la Source : construction d'un mur de soutènement ne respectant pas la distance non constructible prévue au PLUiH, près d'un ruisseau répertorié dans les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau prévus par la Préfecture : en cours d'instruction auprès de Monsieur le Procureur de la République.



Sortie de nos Aînés à Lyon

Chaque année maintenant, une sortie d'une journée est organisée pour nos Aînés. Nous avons donc repris la route avec Madame la Maire, des membres du CCAS ainsi que des Anciens des communes voisines pour emplir le bus et amortir le tarif. Un peu moins d'une quarantaine de personnes était au rendez-vous pour un départ le mardi 26 septembre à 6h30 de la salle polyvalente.

Destination l'ancienne capitale des Gaules située au confluent du Rhône et de la Saône, cité riche de trésors architecturaux, culturels, religieux et gastronomiques : Lyon. Le programme de cette journée était des plus enrichissant et instructif !

La matinée : visite guidée de la Maison des Canuts, atelier musée privé dédié au rayonnement de la soierie lyonnaise, découverte de l'invention du Jacquard illustrée par une démonstration de tissage sur métier à bras. Nous avons pu admirer les différentes étoffes tissées par les maîtres tisseurs de fils d'or, d'argent et de soie tels que le broché, le velours ciselé ou le brocart.

Le midi : déjeuner dans un « bouchon », symbole de la gastronomie lyonnaise avec au menu : apéritif, communard servit avec gratons, défilé de salades puis plat chaud typique au choix, dessert, café et un pot de vin pour deux.

L'après-midi : promenade digestive dans le « Vieux Lyon », quartier médiéval et renaissance de Lyon avec au programme visite guidée toujours, des cours intérieures, ses rues anciennes et ses fameuses traboules, passages insolites à l'intérieur des immeubles ainsi que de la cathédrale Saint Jean.

Une belle journée sous le soleil pour nos Aînés, ravis et enchantés de cette balade au cœur de la métropole lyonnaise qui s'est révélée passionnante et très attrayante.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour de nouvelles découvertes de notre patrimoine régional !



Vie paroissiale

Messe du 15 août 2023

C'est par un chaud 15 août que la traditionnelle messe se fit au chalet du Sac à la place de la Croix des Frasses, la sécheresse nous imposant ce lieu pour des raisons de sécurité. Une messe célébrée par notre prêtre Ishaq Barkat, dans ce lieu exceptionnel de notre belle montagne du Jura. Cette messe était célébrée pour Mme Ghislaine Carrichon, disparue cette année et fidèle de cette messe du 15 août. Une cinquantaine de personnes à cette belle rencontre suivie du pot amical offert par le Sivu Gessien. Mme Monique Graziotti, la Maire, et d'autres personnalités dont M. Daniel Juliet partagèrent ce grand moment de convivialité.

Messe du 12 novembre 2023

Dimanche 12 novembre fut célébrée la messe de la St Brice à Farges. Saint Brice, Saint patron de notre commune. Cette messe fut accueillante avec la présence de jeunes musiciens sous la houlette de Céline et de la chorale. A la fin de la messe, nous avons partagé un moment chaleureux et convivial autour d'un verre de l'amitié et de la fraternité.

Josette

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis son ouverture en février 2021, le cabinet évolue et vous propose une sélection de soins thérapeutiques et relaxants.

La réflexologie plantaire participe à préserver et à améliorer la santé selon l'OMS. Elle peut agir très favorablement sur le rééquilibrage de nos troubles fonctionnels : le stress, le sommeil, la digestion, les douleurs, pour n'en citer que quelques-uns.

Le cabinet propose aussi :

- Le soin des mains,
- Le massage indien de la tête,
- Le massage relaxant du corps,
- Le massage des points triggers (nœuds sur les chaînes musculaires qui créent des tensions algiques et des douleurs projetées).

Dès avril 2024 vous pourrez également bénéficier de drainages lymphatiques selon la technique du Dr. Vodder. Au plaisir de vous accueillir !

J'en profite pour remercier ici toutes celles et ceux qui sont déjà venu-e-s et de la belle confiance que vous m'accordez. En vous souhaitant le meilleur pour cette fin d'année !

PS : Si vous êtes à court d'idée pour les fêtes, pensez aux bons cadeaux.

Bien à vous.

Karine

www.despiedspourledire.com / 07.86.55.42.33

Au village

LES 3 PETITS FERMIERS

Le magasin des petits fermiers ne cesse d'évoluer notamment avec l'ouverture d'une annexe dans le nord gessien,

L'équipe reste mobilisée pour vous recevoir et vous proposer leurs produits de qualité dont la devise est Proximité, Fraicheur et Convivialité.

A noter que depuis le printemps, c'est la bergerie de Baizenas à Thoiry qui vous fournit la viande d'agneau.



GRAINE DE L'AIN

Les enfants sont heureux de se rendre à la cette micro crèche. Graine de l'Ain accueille maintenant 12 enfants. Les familles les abandonne le temps d'une journée en toute tranquillité.

Bonne continuation à Laurence et son équipe !

FARGES EN TRAVAUX

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DE 2020 À 2023 - COMBIEN CELA COUTE-T-IL ?

Voie verte, travaux de bâtiment et de voirie de 2021 à 2023

L'inauguration a eu lieu le vendredi 29 septembre 2023.

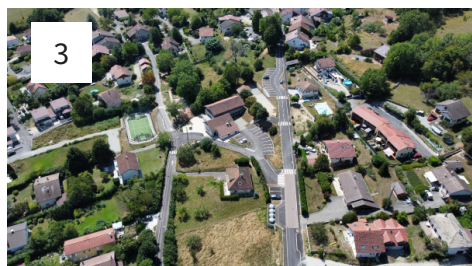
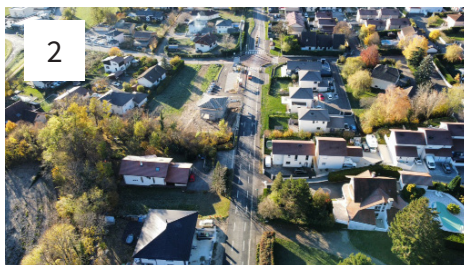
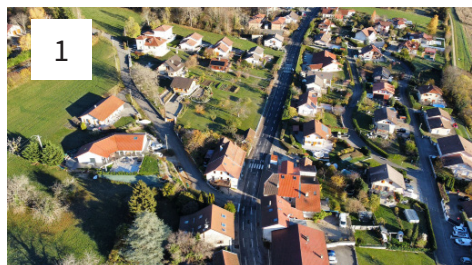
En 2020 : deux recettes exceptionnelles :	
Vente du terrain sous le cimetière (chantier NEOWI)	222'865,00 €
Emprunt en 2020 de 400'000 € au taux fixe de 0,66 %	400'000,00 €

	Coûts travaux	Subventions
Finalité des travaux la voie verte dont le coût est de 372'574,65 €	372'574,65 €	
Subventions accordées par l'État, la Région et le Département		253'548,00 €

Modification du bâtiment du périscolaire pour élargissement du service au mercredi notamment		
Coût des travaux	253'714,65 €	
Subventions accordées par l'État, la Région et le Département		136'530,00 €

Travaux de sécurisation des rues		
Carrefour et rue de la République	384'089,39 €	
Achat terrain pour emplacement des CSE et du parking	17'187,49 €	
Rue du Quart d'Avo, rue Pierre Malfant et route d'Asserans	306'133,02 €	
Rue Charles Jaquinod et aménagement autour de la salle des fêtes	502'746,63 €	
Achat terrain pour le dévoiement rue Pierre Malfant	52'451,71 €	
Subvention accordée par le Département dont 4000 € pour l'abri vélo solaire		212'097,00 €

De 2016 à 2023 : travaux en coopération avec le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain (SIEA)	
Enfouissement des réseaux rue Pierre Malfant, sur sa totalité, de 2016 à 2022 : 561'000,00 €	Participation communale : 123'580,00 €
Enfouissement des réseaux du bas de la rue de la République, route d'Asserans et Quart d'Avo, de 2021 à 2023 : 469'000,00 €	Participation communale : 75'600,00 €
2018 : Changement de nos lampadaires du village en sodium à « LED ». Exceptées les rues citées ci-dessus dont le changement a été fait avec l'enfouissement : 135'000,00 €	Participation communale : 0,00 €



Légendes:

Photos 1-2 : Réfection chaussée

Photos 3 : Rues Pierre Malfant & Charles Jaquinod

Photo 4 : Carrefour Sud rue de la République

Photo 5 : Aménagement Salle des Fêtes

Photo 6 : Plantation du Pinus Flexilis Vanderwolf's Pyramid symbolique

Attribution des logements sociaux : nouvelle formule depuis novembre 2023

La gestion en stock, système en vigueur depuis des décennies a pris fin en novembre 2023. Les réservations s'appliquaient sur des logements identifiés physiquement. Par exemple, lorsqu'un logement dont le réservataire est la Préfecture se libère, on considère alors que c'est automatiquement la Préfecture qui reste réservataire de ce logement et qui peut proposer des candidats. Ce système a pour objectif de maintenir une répartition fixe de logements par réservataires sur le patrimoine communal de chaque bailleur. Il en est de même pour le pourcentage géré par les communes.

Dans le cadre de la gestion en flux qui s'applique depuis novembre 2023, les logements ne sont plus identifiés physiquement. Lorsqu'un logement se libère, le bailleur le propose à un réservataire de son choix afin que celui-ci puisse proposer des candidats. Toutefois, à l'échelle d'une année complète, le bailleur est tenu de veiller à un bon équilibre des répartitions entre réservataires, respectant leur pourcentage de réservation sur son patrimoine communal. Par exemple, si la commune est réservataire de 25% des logements d'un bailleur, alors 25% des logements libérés au cours de l'année doivent être fléchés vers la commune afin qu'elle propose des candidats.

L'objectif de la gestion en flux est de mieux adapter les attributions au contexte local et de favoriser la mixité sociale, en offrant une plus grande souplesse aux bailleurs. Ces derniers sont tenus d'élaborer des bilans annuels qu'ils transmettent à l'ensemble des réservataires, qui pourront s'assurer du bon respect de la répartition des parts de réservation.

Une petite commune comme Farges sera pénalisée par ce nouveau système. Le projet immobilier NEOWI, actuellement en construction près du cimetière, offrira sept nouveaux logements sociaux avec des attributions fin 2024, début 2025. Ces nouvelles attributions seront une opportunité pour la Mairie d'aider des personnes locales à bénéficier de ces appartements. Si vous êtes concernés, ou vos proches, présentez-vous auprès du secrétariat communal avec votre numéro d'enregistrement national. Votre candidature sera portée avec minutie et fortement recommandée auprès du bailleur social.

UNE REPLANTATION À PRÉ BOUILLET

Les évolutions climatiques de ces dernières années ont impacté la forêt et fragilisé plus profondément certaines essences notamment le sapin pectiné et l'épicéa.

On observe de plus en plus de grosses périodes de sécheresse comme en 2018 où il n'est pas tombé d'eau pendant 110 jours ou plus récemment des canicules où les températures sont passées au-dessus de la barre des 40 degrés. Ces phénomènes extrêmes ont affaibli les arbres ou les ont tué, et comme toutes espèces animales ou végétales une fois que l'on est affaibli, on est plus sensible aux maladies et aux parasites.

C'est le cas des arbres qui se trouvaient autour du Pré Bouillet où un petit insecte, le scolyte est venu profiter de la faiblesse des épicéas.



Ce petit insecte ne mesurant pas plus de 6 mm est en fait redoutable ! Présent naturellement en Europe il affectionne particulièrement l'épicéa et les conditions climatiques de ces dernières années ont favorisé sa pullulation.

Les insectes mâles viennent faire de petits trous sous l'écorce pour forer une galerie dans laquelle les femelles déposeront des œufs. A leur éclosion, les larves creuseront de petites galeries horizontales coupant les canaux de sève et empêchant celle-ci de circuler.

L'arbre se retrouve donc sans sève et finit par mourir.



Il n'est pas possible de lutter efficacement contre ce coléoptère, une fois installées dans le bois les larves vont continuer leur développement et se transformer en adultes qui à leur tour infesteront d'autres épicéas.

Les bois infestés sont, quand cela est possible, marqués pour être exploités et vendus mais leur valeur est amoindrie car, pour ne rien arranger, ce petit coléoptère emporte avec lui un champignon qui dégrade le bois limitant ainsi son utilisation dans certains domaines.

Dans les parcelles autour du refuge du Pré Bouillet il y a des plantations d'épicéas. Ces plantations ont été attaquées par ce petit insecte et décision a été prise entre la commune et l'Office National Des Forêts (ONF) d'intervenir pour récolter ces bois.

Pour conserver l'équilibre écologique de cette parcelle forestière et garantir un peuplement forestier, la commune de Farges a investi dans une plantation de mélèze d'Europe. Cette essence n'a pas été choisie au hasard. Plusieurs critères ont été pris en compte, la nature du sol et sa capacité à retenir l'eau, l'exposition lumineuse, l'altitude, les températures mais aussi les évolutions climatiques, les propriétés mécaniques qu'offre ce bois et son côté paysagé.

Tous ces éléments ont conduit les services forestiers à proposer cette essence à la commune de Farges.

Planter n'est pas une chose simple en forêt et demande des investissements coûteux, néanmoins la commune de Farges aidée par l'État au travers du plan de relance a choisi d'effectuer ces travaux.

Ce n'est pas moins de 23'000 € qui ont été nécessaires à la réalisation de ce chantier, 1580 plants de mélèzes ont été installés ! Mais deux ans après le résultat parle de lui-même, les plants de mélèzes se portent bien. Ils grandissent d'environ 50 cm tous les ans et l'année prochaine vous verrez poindre les premières aiguilles au travers des gaines de protection contre l'abroustissement des cerfs et des chevreuils.

NOUVELLEMENT INSTALLÉES À FARGES

Impacter le quotidien, créer de l'émotion positive

Je suis décoratrice d'intérieur. Influencer l'ambiance et l'humeur d'un espace pour que les habitants trouvent la sérénité, la joie, la chaleur et l'énergie qui les mettent à l'aise et leur apportent du bien-être est ce qui anime mes projets.

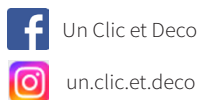
Il s'agit de votre projet, nous lui donnerons vie ensemble.
Comment ? Tout dépend de votre besoin.

Je propose plusieurs prestations : coaching déco (exemple : accessoiriser, trouver du mobilier adapté/ le revêtement mural), home staging (exemple pour la vente d'un bien), projets décoration (modélisation 3D, plan, gestion de travaux, artisans)

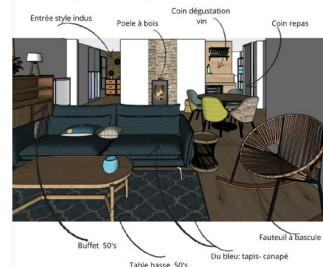
Au plaisir de vous rencontrer pour transformer votre intérieur.

Cécile Poyer

Décoratrice d'intérieur
Experte de l'habitat



Modélisation du projet/ comment donner vie à la pièce imaginée avec les clients



Pour une écriture fluide

Qu'est-ce que la graphothérapie ?

La graphothérapie, appelée aussi rééducation de l'écriture, contribue à aider des enfants, des adolescents et des adultes ayant une écriture altérée dans son aisance, sa lisibilité et/ou sa rapidité.

Quels signes peuvent alerter ?

- Réticence face à l'écrit ou au dessin,
- Ecriture peu lisible, manquant de soin,
- Lenteur excessive entraînant des travaux inachevés,
- Mauvaise tenue de stylo,
- Fatigue et douleurs en écrivant,
- Anxiété face à l'écrit,
- Difficultés à respecter les lignes du cahier, la dimension des lettres...

Si mon enfant est dysgraphique ?

Les graphothérapeutes effectuent un bilan complet avec des tests graphomoteurs par observation, des tests de vitesse, de copie, une analyse des compétences en motricité fine... Ils considèrent l'enfant dans sa globalité, et vont au-delà des seules difficultés d'écriture pour comprendre l'origine de celles-ci. Ils accompagnent les élèves en respectant la personnalité de chacun, par un travail individuel et personnalisé.

Bien à vous.



VIVRE DANS LE PAYS DE GEX

TRANSPORTS

Le transport à la demande

Comme annoncé ces derniers mois, le contrat avec le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), en charge des transports TPG sur le territoire, est renouvelé ce mois de décembre.

Les élus du Sud Gessien ont demandé à l'inter-communauté de mettre en place des lignes de bus. Malheureusement, nos voix n'ont pas été entendues. Les transports comptabilisés avec le service actuel n'est pas assez important pour assurer des recettes financières viables.

Par contre le transport à la demande évolue... il devient :

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DYNAMIQUE... Tout un programme !

A compter du 11 décembre 2023, le transport à la demande évolue vers un service de transport dynamique. Les arrêts desservis restent inchangés, mais à partir de cette date, les trajets seront à réserver grâce à une application mobile ou par téléphone via une centrale de réservation.

Une fois réservé, le véhicule de 9 places **devrait** arriver dans la demi-heure. La position du véhicule pourra être suivie en temps réel via l'application, jusqu'à 30 minutes avant l'arrivée. Les réservations peuvent se faire pour un départ le jour même ou être anticipées jusqu'à 15 jours à l'avance.

Le service fonctionnera **du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 18h00**. Pendant les heures de pointe (7h00-9h00 et 16h30-18h30), en raison des contraintes de trafic routier, il est recommandé d'anticiper son trajet car le délai de prise en charge peut être allongé.

Les usagers pourront donc faire des déplacements toute la journée. **Ce service offre une nouveauté : une liaison via la gare de « La Plaine » est ouverte aux heures pendulaires.** Cela servira fortement dans notre secteur.

Comme actuellement, la réservation par téléphone sera disponible uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, avec un nouveau numéro pour la centrale. En dehors de ces horaires, la réservation en ligne reste possible. Une application sera fonctionnelle courant décembre.

Il est fortement recommandé d'utiliser ce service au quotidien. En effet, seule une forte fréquentation pourra permettre des lignes de bus régulières donc changeons nos habitudes.

Les élus ont besoin de vous pour faire évoluer ce service.



« HÉ ! LÉMAN Pays de Gex » ; le nouveau service de covoiturage sans réservation arrive l'année prochaine !

Déjà déployées dans le Faucigny et le Pays du Vuache, les lignes quotidiennes de covoiturage arrivent dans le Pays de Gex début 2024. Ce système de covoiturage vous permettra de proposer vos sièges libres tous les jours pour aller au travail sans avoir à planifier vos trajets : idéal pour les personnes qui n'ont pas d'horaires réguliers. Cette application permet de mettre en relation en temps réel des passagers et des conducteurs qui vont au même endroit au même moment.

Son fonctionnement :

- Le conducteur propose son trajet au moment de partir de chez lui. Il est indemnisé pour le simple fait de proposer un trajet. Il reçoit une indemnité supplémentaire par passager transporté.
- Le passager se présente à l'arrêt le plus proche et indique sa destination sur l'application, sa demande s'affiche sur les panneaux lumineux et le conducteur reçoit une notification. C'est gratuit pour le passager.

L'application est en cours de finalisation et sera affichée et diffusée ces prochaines semaines sur le site de la Mairie.

Ce service public financé par le Pôle métropolitain du Genevois Français permet de réduire les embouteillages, la pollution et offre une nouvelle solution de mobilité sur le territoire. Les arrêts sont matérialisés par des panneaux lumineux au bord de la route que vous allez voir se mettre en place petit à petit. Depuis Farges vous pourrez aller à Saint-Genis-Pouilly et Meyrin (et revenir bien-sûr).

Pour vous tenir au courant, rejoignez le groupe Facebook HÉLéman Pays de Gex - Covoiturage. Si vous n'avez pas Facebook vous pouvez envoyer un mail à Marie Lepelletier qui vous tiendra au courant des évolutions : marie.lepelletier@ecov.fr.

A Farges, la borne d'arrêt de co-voiturage se situera, route de Pougny, près du rond-point.



Un service de plus pour la commune



Depuis plusieurs mois, un taxi est affranchisé à Farges. M. Kamel LAZAR, vous propose un moyen de transport disponible 24h/24h et 7j/7j au service de la population exclusivement, toutes courses confondues et pour toutes distances (courtes ou longues).

Est également disponible, un service TRANSPORT MEDICAL ASSIS s'adressant aux personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Sur ordonnance du médecin, vous bénéficierez d'une prise en charge de vos frais de déplacement, que vous n'aurez pas à avancer.

Contact :
JET TAXI TRANSPORT / +33 (0)6 33 66 15 24 / jettaxitransport@gmail.com



Cabine de téléconsultation

Vous avez besoin d'un rendez-vous médical rapidement, pensez à la cabine de téléconsultation de Prévessin-Moëns !

En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu à une ordonnance. Elle est adaptée pour tous les usages courants : états fébriles, rhinopharyngites, toux, rhinites, otites, angines, infections urinaires, renouvellement d'ordonnance...

**VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN ?
LE VÔTRE N'EST PAS DISPONIBLE ?**

La cabine de téléconsultation de Prévessin-Moëns est là pour vous

Pour vous faciliter l'accès aux soins et vous permettre d'obtenir un rendez-vous médical rapidement, le Département de l'Ain, la Préfecture, la commune de Prévessin-Moëns, Pays de Gex Agglo et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Gex mettent à votre disposition une cabine de téléconsultation. En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux et capteurs, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu, si besoin, à une ordonnance.

Espace santé Europa
180 route du Nant
Prévessin-Moëns

www.teleconsultation.ain.fr

Logos : Pays de Gex Agglo, Prévessin-Moëns, CPTS, Préfète de l'Ain, AIN le Département.

Comment ça marche ?

Prendre rendez-vous

- Via le site internet : www.jetrouvemedecin.fr
Créer un compte sur www.jetrouvemedecin.fr
Une empreinte de carte bancaire vous sera demandée pour valider le rendez-vous. Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin, sans aucun surcoût. Vous ne serez débité qu'après la consultation. La téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle.
- Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance
- Consultations :
Lundi : 8h30 - 13h30 et 14h - 18h30
Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h30 - 13h30 et 14h - 15h30
Samedi : 9h - 12h
- Ouvert à tous, quel que soit votre lieu d'habitation
- Âge minimum : 14 ans, accompagné d'un représentant légal

Pourquoi téléconsulter ?

La majorité des pathologies peuvent être prises en charge en cabine de téléconsultation :

- états fébriles
- rhinopharyngites
- toux
- rhinites
- otites
- angines
- infections urinaires
- renouvellement d'ordonnance

Pendant la téléconsultation

- Sur place, une personne référente vous accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre vous et le médecin uniquement.
- La cabine de téléconsultation est un dispositif médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant vous guide dans la manipulation des instruments et échange avec vous afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, vous récupérez le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant votre ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée, selon un protocole d'hygiène strict.

97,2%
des patients sont satisfaits du service proposé

Infos pratiques
Plus d'informations sur www.teleconsultation.ain.fr

Le Conseil Départemental de l'Ain est un établissement public à caractère administratif qui porte à sa tête le préfète de l'Ain. Les attributions de la cabine sont définies par le décret n° 2017-1057 du 21 juillet 2017 relatif à la télémédecine.

Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin et la téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle. Plus d'informations : www.teleconsultation.ain.fr

Pas de médecin traitant ?

VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ?

Vous avez besoin d'obtenir un RDV dans les 72h avec un professionnel de santé du Pays de Gex ?

La CPTS Pays de Gex assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 13h* pour vous aider à trouver un RDV avec un professionnel de santé sur le territoire selon les disponibilités

* Hors jours fériés

SERVICE D'ORIENTATION MÉDICALE
Tél. 06 80 17 41 82

Logos : CPTS Pays de Gex, Préfète de l'Ain, AIN le Département.

UNE URGENCE ? Appelez le 15

Le médecin régulateur pourra vous conseiller et vous orienter vers :

- Le médecin de garde du Pays de Gex
- Le CESIM de Gex (Centre de Soins Immédiats)
- Un transport en véhicule sanitaire d'urgence pour :
 - Le CH de St-Julien-en-Genevois ou Annecy
 - Le CHAL de Contamine-sur-Arve

URGENCE les numéros essentiels

Service	Numéro
SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
URGENCES EUROPÉENNES	112
HARCÈLEMENT SCOLAIRE	3020
ENFANCE EN DANGER	119
PHARMACIES DE GARDE	3237*
VIOLENCE CONJUGALES	3919
SOS SUICIDE	3114

* Numéro d'appel surtaxé

Logos : CPTS Pays de Gex, Préfète de l'Ain, AIN le Département, Assurance Maladie, ars.

LES ASSOCIATIONS

Le bien vivre à Farges est un art que nous devons cultiver. Que vous soyez anciens fargeois.es ou nouvellement arrivés, vous êtes attendus dans le milieu associatif.

Un grand merci tout particulièrement au Sou des Écoles, au Comité des Fêtes qui organisent régulièrement des manifestations diverses, la pétanque pour leur tournoi.

Cette année le Délire Fargeois est monté sur scène, tirant son chapeau avec succès.

COMITÉ DES FÊTES



Des manifestations qui attirent de plus en plus de monde

Le 25 novembre 2022, le Comité des Fêtes a organisé sa 2ème « Farg'clette ». Comme l'année précédente, un bon nombre de Fargeois.es se sont déplacés pour déguster cette raclette sur plancha. Nous avons par conséquent réitéré cette dégustation le 24 novembre dernier, à la salle des fêtes, et le succès a encore été au rendez-vous.

Le 25 mars, durant la matinée, de nombreux groupes de quelques personnes ont arpenté les rues et les chemins de la commune pour participer à l'opération « Farges propre ». Après le ramassage des déchets, collectés dans une benne mise à disposition par le SIVALOR, tous se sont retrouvés dans la cour de la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Pré Bouillet a vu se dérouler la journée pizza le dimanche 11 juin 2023, sous un beau soleil, qui a laissé la place pendant quelques minutes à la pluie, sans pour autant perturber les nombreux amateurs, qui étaient, pour un grand nombre d'entre eux, montés en groupe avec l'ADACOS.

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre pour faire vivre le village.

Contactez-nous :

comitedesfetes@gmail.com

facebook : comité des fêtes de Farges





La super équipe du Sou organise maintenant depuis plusieurs années toutes sortes d'activités et de soirées, dont les bénéfices sont entièrement consacrés au financement des activités des enfants de l'école primaire de Farges (piscine, USEP, spectacles ...).

Tous les ans nous conservons quelques-uns de nos classiques, mais nous cherchons toujours à innover, comme au printemps dernier avec notre premier vide-grenier, qui a rencontré un vif succès ! Et cet hiver nous avons pu avoir un partenariat avec un producteur de sapins pour Noël, qui reverse 20% de ses ventes au Sou des écoles.

Grâce à toutes nos manifestations, nous espérons surtout apporter de la joie aux enfants et le plaisir de passer un bon moment convivial aux parents !

Pour nous soutenir vous pouvez, si vous êtes parents d'élève de l'école primaire, faire partie des membres actifs ou simplement nous aider à l'organisation de nos actions, et pour tous les fargeois et fargeoises vous pouvez participer à notre vente de chocolats et/ou de sapins de Noël, participer à notre vide-grenier, ou simplement faire un don.

Pour finir nous tenons à remercier chaleureusement Mme la Maire et le Conseil Municipal ainsi que le Café de la Poste pour leur soutien.



Pour nous contacter :

soudesecolesfarges@gmail.com / 06 32 94 52 73

Et n'oubliez pas les prochaines dates des manifestations organisées par le Sou des écoles que vous trouverez sur le tableau des manifestations page 26.

PONSOT ELECTRICITE

Une entreprise s'établit sur la commune

Spécialisés en électricité générale et en chauffage électrique depuis 1971 dans le Pays de Gex, nous sommes à votre écoute pour effectuer tous vos travaux que vous soyez un particulier ou un professionnel.

Nos spécialistes ont les qualifications requises pour le bon fonctionnement et le bon déroulement de vos travaux. Nous vous garantissons une réactivité à toute épreuve pour satisfaire tous vos projets et un travail de qualité. Nous intervenons également dans la pose d'automatisme, interphonie et alarme.

Spécialisés aussi bien dans le courant fort que faible, nous pouvons intervenir dans le contrôle à distance de votre propriété grâce à la domotique. Cette nouvelle tendance permet de gérer et contrôler à distance vos énergies et ainsi, faire des économies.

Nous souhaitons plein succès à Mme Emilie VIGNAULT et M. Armand HAMITI pour cette nouvelle installation.

Coordonnées de l'entreprise : 202 route d'Asserans – 01550 Farges

Tél. : +33 (0)4.50.40.58.74 - contact@ponsolec.com

CHLOÉ LOVES YOGA

Chloé Perrigault est une enseignante de yoga qui propose des cours de yoga sur la commune 3x par semaine tout au long de l'année. Elle sera à l'écoute, et vous encouragera à la pratique d'un yoga pour vous faire du bien. « Pendant les cours, nous pratiquons les postures de yoga, ainsi que des exercices de respiration et de méditation, nous terminons chaque séance par une courte relaxation. ».

PLANING

• À la salle polyvalente de Farges :

Lundi 10h00 : yoga doux (hatha yoga) tous les lundis

Mardi 18h00 : yoga doux (hatha yoga) / yoga dynamique (vinyasa) l'un ou l'autre, une semaine sur deux.

• Yoga à Asserans:

Samedi 10H00: yoga doux (hatha yoga) / yoga dynamique (vinyasa) l'un ou l'autre, une semaine sur deux.

INFO

Durée: 1h00

Venir avec une tenue adaptée et son tapis (un tapis peut être prêté si vous n'en avez pas).

C'est appréciable d'avoir un plaid pour la relaxation.

Contact :

Tel: 07 68 08 40 43

chloelovesyoga@gmail.com

Instagram: @chloelovesyoga

Page fcb: Chloe Loves Yoga

<https://chloelovesyoga.com>

ADACOS

Chaque année, pour l'ADACOS, c'est la routine habituelle :entretien des chalets, approvisionnement en bois, gestion des réservations à Pré Bouillet. Celles-ci ont occupé tous les week-ends à la belle saison.

Mais cette année un évènement imprévu est venu rompre ce train-train : l'installation de panneaux solaires ! Depuis sa rénovation, avec désormais dix couchettes, matelas et couvertures, le chalet du Sac est pourvu d'une porte vitrée sur un tiers de sa surface. C'est insuffisant pour éclairer l'intérieur.

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) et l'ADACOS ont donc pris au bond le projet du Crédit Agricole d'équiper en panneaux solaires les chalets.

Ces travaux ont pu être subventionnés, à hauteur de 3'000,00 €, au titre de la cause mutualiste du Crédit Agricole sous la thématique « Le climat, transitions énergétiques & agricoles ».

L'ADACOS participe à cette innovation financièrement et techniquement. Ce sont Gérard DUMEZ et Olivier DAVID qui ont réalisé l'éclairage de l'intérieur, lampes LED, prises pour téléphone.

Ainsi le chalet du Sac répondra aux souhaits de ses très nombreux utilisateurs.





Se défouler, rire, transpirer sont nos petits plaisirs du mardi soir.

Tout en mêlant fitness, cardio, tempo et bonne humeur nous nous retrouvons le mardi, salle des fêtes de Farges, à :

- 18h30 pour les percus
- 19h30 pour la danse

Dès les beaux jours nous apprécions nos rendez-vous chaleureux en extérieur :

- Chez la P'tite Quinette
- Fête de la Musique chez Walter
- Café Maé à Chancy

Merci à eux pour leur accueil toujours fort sympathique.

Cette année nous avons offert un Mardi Rose à Ma Bulle Rose, petit geste en faveur des patientes et des aidants du pays de Gex touchés par le cancer. Un joli moment de partage pour une belle cause.

Que tu sois débutant ou niveau avancé, dès 16 ans, tu es bienvenu le mardi soir ou lors de nos événements spontanés.

Pour tout renseignement : africafarges@gmail.com

Africalement vôtre,
Corinne et Nathalie



CréaFarges est une association loi 1901 fondée en 2017 à Farges pour petits et grands créatifs. Le but est de partager la passion des arts manuels, échanger des idées et apprendre des techniques.

Pour l'instant, il y a qu'une intervenante pour le bricolage et la couture, mais nous sommes ouverts à d'autres intervenants qui voudraient donner des cours pour les enfants, ados ou adultes dans n'importe quel rayon créatif.

Pour les cours de bricolage des enfants à partir de 5 ans, l'intervenante Kristine, utilise beaucoup des matériaux simples pour laisser les enfants à leur imagination et faire des réalisations avec des matériaux accessibles à tous.

Les enfants apprennent des techniques basiques pour être capable de bricoler aussi tout seul et ils peuvent aussi transformer les idées de l'intervenante pour des projets personnalisés. La seule chose importante est que le résultat plaise au créateur!

Pour les manifestations de l'école ou du village, CréaFarges participe aux stands. Pendant les vacances, il y a parfois des ateliers demi-journée pour les enfants.

L'association a un but non lucratif et le profit de chaque année est donné à une association pour les enfants, un projet ou une organisation avec un but caritatif.

Pour plus des informations et des photos, visitez notre site : www.creafarges.blogspot.fr

LE DÉLIRE FARGEOIS



Avril 2023, les 2 spectacles proposés par le Délire Fargeois ont affiché complet.

Un grand merci pour votre présence chaleureuse.

Quel bonheur de vous retrouver, d'entendre vos rires et vos applaudissements. Ces soirées, dédiées à notre Coco et à tous ceux qui ont partagé nos vies de Délirants depuis 30 ans, resteront gravées dans nos cœurs.



Quel avenir pour le Délire Fargeois ?

Était-ce notre dernier spectacle ou continue-t-on encore quelque temps comme vous avez été nombreux à nous le demander ? Ce serait notre souhait le plus cher bien sûr.

Notre but est de mettre des couleurs dans ces temps si perturbés avec nos spectacles de danses, chansons et sketches.



Mais, pour cela, il nous faut quelques membres supplémentaires pour monter un spectacle courant 2025.

Alors, si vous avez envie de vous amuser, danser, chanter, sans prise de tête mais fous rires garantis, rejoignez-nous.

Les répétitions ont lieu 1 fois par semaine le soir (jour et heure à redéfinir). Puis, à l'approche du spectacle, le rythme passe à 2 répétitions par semaine.

Si vous êtes intéressé(e)s, si vous avez envie de vous investir dans la vie festive de la commune, vous pouvez nous contacter : **Catherine : 06.45.38.25.94 & Brigitte : 06.27.25.51.20.**

A bientôt !

AMICALE DES PÊCHEURS

Chers amis pêcheurs,

Après une année ensoleillée, la saison de pêche 2023 s'achève. En attendant de pouvoir retourner sur les berges des rivières et ruisseaux, nous vous convions à notre traditionnel concours de belote, en partenariat avec la belote gessienne.

Le concours se déroulera **le samedi 13 janvier 2024** à la salle de fêtes de Farges, alors venez nombreux ! En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année.



Président : Alexis Girard.
Trésorier : Romain Salomon.
Secrétaire : Gaël Ivaldi.
Secrétaire adjoint : Adrien Despres.

AMICALE PÉTANQUE DE FARGES

En collaboration avec la belote gessienne, nous avons débuté l'année par notre traditionnel concours qui a réuni quarante doublettes.

Au printemps, notre sympathique journée entre adhérents, autour d'un buffet canadien, a été appréciée et revendiquée par tous.

Et puis en juin, nous nous retrouvions à Challex pour le concours intercommunal entre les 5 clubs habituels. C'est Ecorans qui le remporta pour la première fois ! Notre club s'est classé à la troisième place.

Début septembre, 36 doublettes se défiaient, par un bel après-midi ensoleillé, au clos Franco-Lévrier pour le concours annuel de pétanque. La doublette Lionel Cortès et Laurent Chatal s'imposait à l'équipe de Jason Vigoureux et Jordan Sebellin.

Une semaine plus tard, le club organisait la deuxième rencontre intercommunale à Farges. A l'issue de cette journée, c'est notre club qui remportait la victoire.

Merci aux joueurs, au bureau et à nos fidèles bénévoles qui ont permis la réussite de ces deux manifestations rapprochées.

De mai à septembre, tous les vendredis soir, nous nous félicitons que le challenge Robert Durand remporte toujours un vif succès auprès de nos adhérents. Cette année, Bernard Carrel, Claude Romand et Isabelle Morellato arrivent en tête du classement. Comme de coutume, la remise des coupes s'est faite autour d'un repas chez Walter.

Les jeunes du club ne sont pas en reste, chaque jeudi soir, ils jouent et partagent les gains entre les trois premiers. Actuellement, notre Amicale compte presque 70 adhérents.

Cette année, beaucoup d'améliorations ont été apportées ; je pense aux nouveaux maillots, les lumières LED, les terrains, l'aménagement de poubelles et de cendriers.

Mes remerciements au bureau, aux bénévoles, aux sponsors et à la Commune.

Jeunes et moins jeunes participent pour que ce lieu reste un moment de détente et de convivialité.

Citation à retenir : « Je ne joue pas contre une équipe en particulier, je joue pour me battre contre l'idée de perdre ».



Contact : petanque.farges@gmail.com

Bruno Sautreuil

Président



LA TOUCHE MUSICALE DE... L'ENSEMBLE DE CUIVRES DE CHANCY-COLLONGES

Notre société musicale se compose d'une quinzaine de musiciens pratiquant un instrument à vent (trompette, trombone, saxophone...) ou percussion.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir et nous sommes régulièrement appelés à participer à différentes manifestations, tant sur la commune de Farges, Collonges, Pougny ou encore en Suisse voisine.

Cette année 2023, nous avons eu également la chance d'être invités à différents concerts de quartiers dans notre village ; ceci a été l'occasion d'animer nos rues mais aussi de se rencontrer.



En septembre 2023, nous avons fait découvrir deux instruments, la trompette et le tambour, aux élèves de l'école Roger Vaillant.

Nous espérons que cette initiative a permis d'initier les jeunes fargeois.es au plaisir de la pratique instrumentale. Si ceci est le cas, nous ouvrons **un parcours découverte à compter du mois de janvier 2024**. Les cours seront dispensés par l'école de musique du Pays de Gex ; le principe pour l'élève étant de découvrir deux instruments au choix (trompette, percussion, trombone, saxophone, flute). Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre société musicale.

Quelques projets pour 2024... Pour cette nouvelle saison, nous menons deux projets principaux. Le premier aboutira lors de notre concert annuel prévu le dimanche 28 avril avec la participation d'une chorale et le second est un échange musical avec une musique Bordelaise.

Les couleurs de notre village voyageront en mai à l'ouest de la France ! Nous serions heureux de vous avoir à nos côtés durant le week-end de l'Ascension. Ceci vous permettra de vivre au cœur de notre association et peut-être de révéler votre talent de musicien... Nous recrutons et formons petits et grands.



En cette période de fêtes et de partage, nous vous souhaitons une très belle année 2024. Que vos vœux soient exaucés et que la musique remplisse votre vie !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

DATE	MANIFESTATION	ORGANISÉE PAR
5 janvier	Voeux du Maire	Municipalité de Farges
13 janvier	Concours de belote	Amicale des Pêcheurs de Farges
2 février	Concours de belote	Amicale Pétanque de Farges
16 février	Carnaval	Sou des Écoles de Farges
23 mars	Nettoyage de Printemps	Comité des Fêtes de Farges
8 mai	Commémoration de l'armistice	St-Jean-de-Gonville
9 ou 18 mai	Vide grenier	Sou des écoles de Farges
16 juin	Pizzas à Prébouillet	Comité des Fêtes de Farges
29 juin	Kermesse	Sou des Écoles de Farges
19 août	Commémoration de l'incendie d'Asserans	Municipalité de Farges
Septembre	Marche Populaire	ADACOS
7 septembre	Concours de pétanque	Amicale Pétanque de Farges
18 octobre	Halloween	Sou des Écoles de Farges
11 novembre	Commémoration de l'armistice	Collonges-Fort-l'Écluse
29 novembre	Farg'clette	Comité des fêtes de Farges
À définir	Concours de belote	Ensemble de Cuivres Chancy - Collonges

Don du sang 2024

VALSERHONE Salle polyvalente Châtillon de 10h à 13h et de 15h à 19h	COLLONGES Foyer rural de 16h à 19h30	PÉRON Maison des Associations de 15h30 à 19h30
Jeudi 15 février	Mercredi 17 janvier	Mercredi 24 janvier
Jeudi 9 mai	Mercredi 10 avril	Mercredi 27 mars
Jeudi 11 juillet	Mercredi 25 septembre	Mercredi 10 juillet
Jeudi 5 septembre	Mercredi 4 décembre	Mercredi 18 septembre
Jeudi 28 novembre	***	Mercredi 27 novembre

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

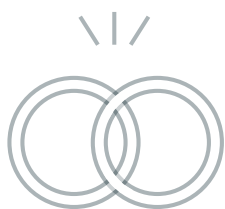
ÉTAT CIVIL



Mathis, né le 18.12.2022	fils de Mme Marjolaine Lebrun & M. Clément Evéquoz
Aimy, née le 03.01.2023	fille de Mme Miyuki Iida & Steven Dupont
Evan, né le 14.02.2023	fils de Mme Lola Olivares & M. Wassime Khana
Samuel, né le 02.04.2023	fils de Mme Cécile Louvrier & M. Sylvain Girod
Lucas, né le 17.06.2023	fils de Mme Marion Robyn & M. Shiraz Markarian
Mattia, né le 06.08.2023	fils de Mme Aurélie Cugnet & M. David Bruno
Selen, né le 15.08.2023	fille de Mme Annabelle Bakir & M. Bilgin Tursun
Swan, né le 27.09.2023	fils de Mme Marcy Fontanay & M. Jérémie Hoarau



Edmée Defferrard, née Jaquinod	née le 12.05.1926 - décédée le 11.01.2023
Max Defferrard	né le 16.01.1925 - décédé le 14.02.2023
Michel Grenard	né le 23.04.1939 - décédé le 21.05.2023
Raymond Berthod	né le 16.05.1923 - décédé le 27.06.2023
Fernande Girard, née Bouvier	née le 01.04.1929 - décédée le 17.07.2023
Gabrielle Bertrand, née Gregolin	née le 19.07.1932 - décédée le 20.07.2023
Jeannine Adobati, née Millard	née le 21.09.1933 - décédée le 18.08.2023
Guy Mathieu	né le 11.08.1942 - décédé le 25.10.2023
Jean-Claude Petitberghien	né le 25.02.1961 - décédé le 23.11.2023



Isabelle Falquet Maison & Morgan Blanc se sont unis le 12.08.2023
Marina Doizon & Adonis-Achille Sègbo se sont unis le 30.09.2023
Martine Cateaux Jeannot & Olivier Malatrait se sont unis le 28.10.2023

COMMÉMORATION

Notre commune a eu l'honneur de recevoir le 11 novembre 2023 les villages voisins, Collonges, Péron et Saint-Jean-de-Gonville, pour la commémoration intercommunale de l'Armistice de 1918, en présence de M. Patrice DUNAND, Président de la CAPG.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Commune a besoin de tous ses administrés pour pouvoir consolider son budget. C'est pourquoi il est important de se déclarer autant en tant que nouvel arrivant (pour les dotations de l'État) que comme frontalier (rétrocession de la Compensation Genevoise).

Nous vous sollicitons afin d'effectuer ces démarches, si vous ne l'avez pas encore fait, qui n'ont aucun impact financier pour vous, mais qui permettent d'investir dans différents projets communaux.

Ces documents sont disponibles à la Mairie ou sur le site Internet de celle-ci : www.mairie-farges.fr

MAIRIE DE FARGES

870 rue de la République 01550 FARGES

Tel.: 04 50 59 64 84 - Fax: 04 50 59 60 07

E-mail : contact@mairie-farges.fr



Mairie de Farges



[mairie_de_farges](https://www.instagram.com/mairie_de_farges)

Horaires d'ouverture:

Lundi & Vendredi : 8h30 - 12h

Mardi & Jeudi : 14h - 18h30

Fermée du lundi 25 décembre 2023 au samedi 30 décembre 2023

NOUVEAUX ARRIVANTS

À votre arrivée, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner. Pensez à refaire votre carte nationale d'identité.

Si vous quittez la commune, n'oubliez pas de le signaler au secrétariat.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes français ou européen, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie **avant le 31 décembre** avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile ou connectez-vous sur le site du Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeune gens, filles et garçons, pensez à vous faire recenser dans le mois de votre 16ème anniversaire au plus tard, en vous présentant au secrétariat de la mairie, avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.

Nous rappelons que cette démarche est **obligatoire**, faute d'être dans l'impossibilité de s'inscrire aux examens, concours, etc...



INFORMATIONS UTILES

École primaire - Roger VAILLAND

Route de Pougny 01550 Farges

Tel. : 04.50.59.40.28

E-mail : ce.0010392w@ac-lyon.fr

Accueil de loisirs - LES P'TITS VAILLANTS

28 route de Pougny 01550 Farges

Tel. : 06.09.88.28.40

E-mail : cantine.garderie.farges@gmail.com

NUMÉROS UTILES

15 SAMU - Urgences médicales

17 - Gendarmerie (Thoiry : 04 50 42 12 01)

18 - Pompiers

112 - Appel d'urgence européen

115 SAMU - Urgences sociales

32 37 - Pharmacie de garde

36 46 - CPAM

+41 22 372 33 11 - Hôpital cantonal de Genève

04 72 11 69 11 - Centre anti-poison

04 50 56 71 64 - Cabinet soins infirmiers Collonges

04 50 49 65 65 - Hôpital de Saint Julien

04 50 82 20 00 - Centre hospitalier Alpes-Léman

04 50 63 63 63 - Centre hospitalier Annecy

04 50 95 41 41 - Clinique de Savoie Annemasse

+41 22 719 61 11 - Hôpital de la Tour Meyrin

DÉCHETTERIE DE PÉRON

Horaires d'Hiver (novembre à février):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00

Samedi: de 8h30 à 17h00 / Dimanche: de 9h00 à 12h00

Horaires d'Été (mars à octobre):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Samedi: de 8h30 à 18h00 / Dimanche: de 9h00 à 12h00

Fermée tous les jours fériés

MAISON DES USAGERS GESSIENS (MUG)

Service pour les déchets et l'eau : 200 rue Edouard Branly, Technoparc, 01630 Saint-Genis Pouilly.

Contact déchets : 04 50 40 95 00 ou www.mon servicedechets.com

Contact eau : 04 85 29 20 00 ou regie@reoges.fr

MAISON DES SERVICES PUBLICS

Santé, famille, seniors, accès au droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, permanence point justice avec organismes départementaux ou professionnels, les agents de la Maison des Services Publics vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique au **167 rue de Genève, 01170 Gex.**

Horaires d'ouverture :

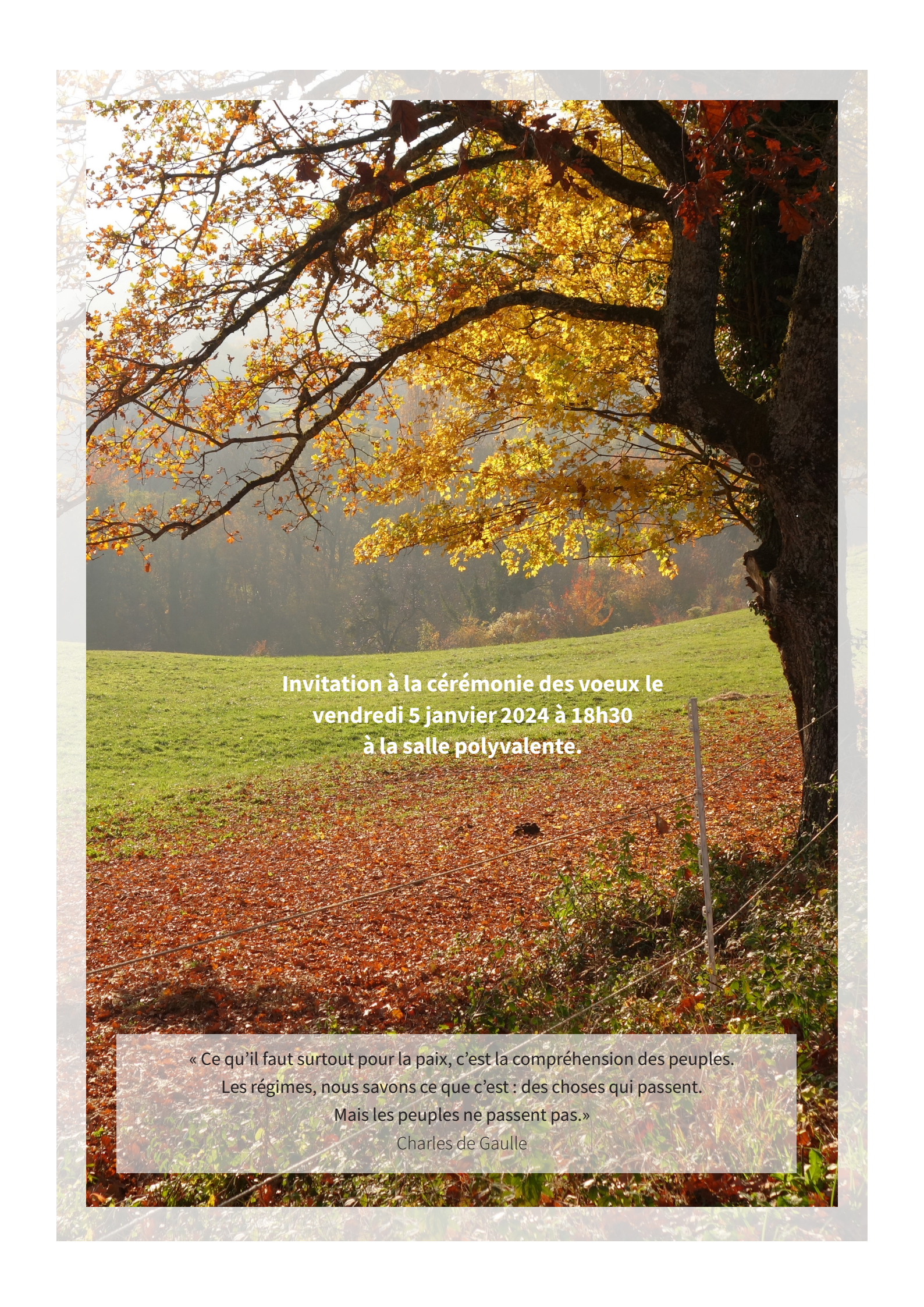
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Mardi matin sur rendez-vous. L'après-midi de 14h à 18h

Mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

Numéro de téléphone : 04 50 99 99 72



**Invitation à la cérémonie des voeux le
vendredi 5 janvier 2024 à 18h30
à la salle polyvalente.**

« Ce qu'il faut surtout pour la paix, c'est la compréhension des peuples.
Les régimes, nous savons ce que c'est : des choses qui passent.
Mais les peuples ne passent pas. »

Charles de Gaulle